

L'immersion et les Franco-Ontariens : une certaine évolution, mais encore du travail à l'horizon

Renée Corbeil

Number 43, 2018

La RNO... déjà 40 ans!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058536ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058536ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Corbeil, R. (2018). L'immersion et les Franco-Ontariens : une certaine évolution, mais encore du travail à l'horizon. *Revue du Nouvel-Ontario*, (43), 167–176.
<https://doi.org/10.7202/1058536ar>

« L'immersion et les Franco-Ontariens », numéro thématique de la *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, 160 p.

L'immersion et les Franco-Ontariens : une certaine évolution, mais encore du travail à l'horizon

RENÉE CORBEIL
Université Laurentienne

Les textes parus en 1987 dans le numéro de la *Revue du Nouvel-Ontario* intitulé « L'immersion et les Franco-Ontariens » sont très intéressants et restent encore pertinents à certains niveaux en 2018. On constate, en relisant les textes de Louis-Gabriel Bordeleau, Raymond Mugeon, Georges E. Burns et Jean Séguin, Monica Heller, et Judy Size-Cazabon, que, malgré les avancées dans ce domaine, plusieurs des réalités et des problèmes qui existaient il y a 30 ans demeurent encore aujourd'hui des défis à surmonter.

Louis-Gabriel Bordeleau, dans son article « Impact de l'immersion sur l'éducation en langue française : perspective et tentatives de synthèse », traite de l'éducation française face à l'immersion. Il attire l'attention, entre autres, sur les dangers que pose l'immersion en milieu minoritaire pour l'éducation des francophones. Il présente bien les différences et les particularités des deux systèmes et souligne l'importance des objectifs de la communauté francophone par elle-même afin de dégager une éducation pour faire ressortir une spécificité fondamentale. Il mentionne que « dans ce sens l'école est le centre par excellence de la transmission de l'épanouissement et de la promotion

de la culture française¹ ». Les méthodes et les objectifs pédagogiques des programmes d'immersion sont différents de ceux qui sont mis en pratique dans les écoles de langue française et ces distinctions devraient être comprises afin d'assurer un enseignement adéquat aux deux groupes linguistiques. En 2018, cette constatation est encore actuelle et demeure primordiale. L'auteur présente aussi certaines difficultés que rencontre le système scolaire ontarien pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés tels que le manque d'effectifs scolaires à cause du contexte de dénatalité², l'admission des anglophones dans les écoles de langue française, le sous-financement des deux programmes, l'insécurité linguistique des franco-phones et la place grandissante de l'immersion dans l'éducation de langue française.

L'article « Impact de l'essor de l'immersion sur l'éducation et le devenir des Franco-ontariens », de Raymond Mougeon, fait très bien ressortir certains enjeux des programmes d'immersion. Au début, Mougeon explique que ces programmes ne « produisent » pas des élèves parfaitement bilingues, ce qui est toujours le cas en 2018. Les étudiants venant des programmes d'immersion et qui fréquentent les institutions postsecondaires bilingues pensent ne pas être suffisamment fluents en français pour suivre des cours en français. Certains appréhendent de suivre des cours en français dans leur domaine d'études de crainte de voir leur moyenne générale baisser. Le ministère de l'Éducation, bien conscient des défis auxquels sont confrontés les élèves, a apporté, depuis 1987, plusieurs changements pour remédier à la situation et améliorer les

¹ Louis Gabriel Bordeleau, « Impact de l'immersion sur l'éducation en langue française : perspective et tentatives de synthèse », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 16.

² *Ibid.*, p. 17

programmes d'immersion : élaboration et mise à jour d'un matériel pédagogique plus diversifié, plus grand éveil culturel, meilleure adaptation du curriculum aux méthodes pédagogiques de l'enseignement en L2, etc.³. On doit malheureusement constater que le problème de la compétence langagière reste encore aujourd'hui un défi à surmonter.

Cependant, on peut aujourd'hui constater que l'un des aspects positifs de l'immersion est celui d'avoir permis à plusieurs élèves anglophones d'apprendre le français non seulement pour obtenir un emploi, mais aussi pour avoir la chance de connaître les deux langues officielles du Canada. Mougeon prédit dans son article que le nombre d'élèves inscrits en immersion augmentera dans l'avenir et ses prédictions se sont révélées vraies. En 2011, il y avait 163 480 inscriptions dans les programmes d'immersion et, en 2016, le nombre d'inscriptions était passé à 212 714⁴. Toutefois, il ne faudrait pas penser que l'auteur ne fait que s'interroger sur les programmes d'immersion. Il soulève aussi dans son article deux enjeux importants qui sont encore des défis réels en 2018, à savoir l'inscription des élèves anglophones dans les écoles de langue française et l'inscription des jeunes franco-ontariens dans les écoles de langue anglaise. Il déplore le premier enjeu parce qu'il a « pour effet d'augmenter la tendance à la simplification de la langue d'enseignement et de la pédagogie, ce qui

³ Ministère de l'Éducation en Ontario, *Le français langue seconde – Quelle est la vision pour l'apprentissage du FLS en Ontario?*, 2018, <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/fls.html>.

⁴ Radio Canada, *Les programmes d'immersion française victimes de leur succès en Ontario*, 2017, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1055347/popularite-enseignement-francais-ontario-conseils-scolaires-enseignants>.

entraîne des répercussions sur l'acquisition des connaissances⁵ ». Pour lui, la solution est de créer des conseils scolaires francophones autonomes pour « assurer que l'entrée des élèves anglophones soit étroitement contrôlée sinon étouffée dans l'œuf ». Or, aujourd'hui, l'Ontario français possède ses conseils scolaires et a acquis la gestion de ses écoles. Mais le problème existe toujours et la solution est complexe. On parle maintenant de franco-dominants, d'anglo-dominants et d'anglophones. C'est ainsi qu'on trouve souvent des enfants dont les parents francophones vivent en anglais et ont perdu leur français. Ces parents, maintenant unilingues anglais, veulent que leurs enfants « retrouvent » leurs racines francophones, même si, à la maison, la langue d'usage est toujours l'anglais. Ces enfants fréquentent les écoles de langue française puisqu'ils y ont droit. Cette situation crée des problèmes de taille pour les conseils scolaires tant au niveau pédagogique qu'au niveau administratif.

L'article intitulé « La dualité canadienne : l'illusion d'être partenaires » de Georges E. Burns et Jean Séguin stipule que la politique linguistique a eu des conséquences positives, surtout dans les institutions fédérales, depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles de 1969*. Cette loi a aidé la fonction publique fédérale à réaliser un progrès qui a favorisé le bilinguisme au niveau national. Toutefois, les auteurs soulèvent que l'adoption du bilinguisme officiel est une approche unidimensionnelle qui a eu comme effet de marginaliser les Canadiens français dans la société canadienne. Cette approche unidimensionnelle ne réussit pas à réduire l'écart entre les deux groupes linguistiques. Les auteurs soulignent qu'il y a eu

⁵ Raymond Mougeon, « Impact de l'essor de l'immersion sur l'éducation et le devenir des Franco-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 36.

progrès, mais qu'ils sont modestes. Selon eux, la dimension absente est l'intégration des critères de la culture franco-phonie dans les institutions composant le système social. Il faut changer les pratiques à l'intérieur des institutions. L'Ontario français a, depuis, changé certaines pratiques grâce à l'obtention des conseils scolaires de langue française par les francophones et de deux collèges francophones. On a vu certes une amélioration dans certaines sphères. Toutefois, il reste encore d'énormes progrès à faire pour que les francophones profitent davantage de cette dualité linguistique. Les auteurs nous mettent en garde contre les dangers des institutions scolaires bilingues. De fait, ils mentionnent une étude faite par l'Université Laurentienne qui a voulu encourager les élèves venant des programmes d'immersion à s'inscrire dans les programmes francophones de l'institution. Pour eux, dans une telle situation, l'Université Laurentienne ne considère pas l'effet négatif de cette approche sur les étudiants franco-ontariens. En 2018, l'Université encourage encore fortement les étudiants venus de l'immersion à suivre des cours en français, d'abord pour des raisons économiques. Cet objectif n'est pas mauvais en soi, mais l'université doit s'engager à respecter les droits des francophones et à prodiguer aussi de l'aide aux étudiants provenant de l'immersion. Il ne faut pas que le financement reçu pour les programmes en français s'ajoute aux ressources destinées aux étudiants anglophones. Si cela se produit, on citera et citera encore les deux auteurs de cet article : « Soyons sérieux! ⁶ ». Burns et Séguin touchent aussi une corde sensible, en parlant de bilinguisme institutionnel. Leurs propos mettent en garde les institutions qui ne respectent pas le bilinguisme

⁶ Georges E. Burns et Jean Séguin, « La dualité canadienne : l'illusion d'être partenaires », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 66.

ou ne le mettent pas en pratique et qui contribuent ainsi à accroître l'insécurité linguistique chez les étudiants et le personnel francophone. Ceci a comme répercussion une assimilation garantie! Ils soulignent l'importance de poursuivre les recherches pour étudier les contraintes et les difficultés vécues par les institutions. Cette suggestion devrait devenir réalité en 2018.

Monica Heller, dans son article « L'école de langue française à Toronto », présente des statistiques qui soulignent la diversité de la population qui fréquente cette école. Selon les résultats de sa recherche, la population est hétérogène,

par ses origines régionales et nationales, ses diverses expériences en milieu francophone et non francophone, ses religions, les langues qu'elle maîtrise et emploie, le niveau de compétence en français et en anglais de ses enfants, ses professions et ses niveaux de scolarité⁷.

Les élèves qui fréquentent cette école de langue française viennent de différentes réalités linguistiques : des immigrants francophones, des francophones de naissance, des « familles francophones assimilées », des enfants de parents ne parlant pas le français mais qui ne sont pas nécessairement des Anglo-Canadiens, etc. Cette diversité existe encore aujourd'hui et est même plus présente qu'elle ne l'était il y a 30 ans⁸. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario travaille à développer des stratégies pour répondre à ces besoins. Mais la tâche est complexe et il est difficile de « concevoir comment l'école pourrait créer un consensus au sein de la population⁹ ». Heller soulève

⁷ Monica Heller, « L'école de langue française à Toronto », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 73.

⁸ Radio-Canada, *Trop d'anglophones dans les écoles françaises en Ontario*, 2016, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/779830/ecoles-francophones-ontario>.

⁹ Monica Heller, « L'école de langue française... », *op. cit.*, p. 80.

des prises de position venant des parents et qui reflètent encore aujourd'hui les dilemmes de la langue et de la culture dans les écoles de langue française, à savoir qui y a droit. Connaître les enjeux sociaux des élèves, des parents et des familles face au droit d'être éduqué en français dans un programme pour francophones ou dans un programme d'immersion est encore d'actualité en Ontario. C'est pourquoi il serait très important de refaire cette étude pour comprendre l'évolution de la réalité en l'étendant à l'ensemble de la province.

Judy Size-Cazabon¹⁰ tout comme les autres auteurs, discute de dilemmes politiques et culturels, mais en les présentant sous l'angle des écoles de langue anglaise et des programmes d'immersion. Elle fonde son article « Les aspects politiques et culturels du programme d'immersion » sur les recherches qui, selon elle, ne sont pas suffisamment nombreuses, et sur une analyse des réalités que vivent les programmes d'immersion hébergés dans les écoles de langue anglaise. Sur le plan sociopolitique, elle démontre que le gouvernement fédéral voulait, entre autres, par l'entremise des programmes d'immersion, aider à instituer la *Loi sur les langues officielles* pour réaliser le bilinguisme et le biculturalisme et pour améliorer les relations avec le Québec, tandis que les parents anglophones choisissaient les programmes d'immersion pour leurs enfants afin d'augmenter leurs chances d'avoir un emploi garanti et une meilleure éducation. Il semblerait que, depuis ce temps, la mission des langues officielles a changé à quelques reprises son objectif. Le but des parents anglophones a certes changé avec la venue d'organismes comme *Parents for French, Le français pour l'Avenir/*

¹⁰ Judy Size-Cazabon, « Les aspects politiques et culturels du programme d'immersion », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 93-112.

French for the future et l'*Association canadienne des professionnels d'immersion*, etc. Par contre, l'auteure insiste que « tant que l'immersion au Canada tentera de poursuivre d'autres objectifs que la promotion du groupe minoritaire francophone, l'immersion demeurera une coûteuse imposture vouée à l'échec¹¹ ». Elle juge que l'immersion, en 1988, n'est pas une immersion totale, que l'enseignement est directif et que les élèves ne sont pas en contact avec les francophones. Elle présente des recommandations qui pourraient aider les programmes. Il est intéressant de voir que certaines de ses recommandations ont été mises en vigueur. Entre autres, le ministère de l'Éducation appuie l'immersion¹²; il y a plus de méthodes d'enseignement spécifiques à l'apprentissage d'une langue seconde, le matériel pédagogique est conçu pour l'enseignement d'une langue seconde, les recherches dans le domaine sont plus nombreuses, les facultés d'éducation en Ontario offrent des cours de spécialisation dans le domaine (FL2) et des activités culturelles sont plus accessibles pour les francophiles. On peut citer, comme exemple, les organismes culturels francophones de la Ville du Grand Sudbury qui font un effort considérable pour accueillir ces jeunes écoliers dans la vie culturelle francophone : Le Salon du livre du Grand Sudbury qui inclut des activités pour les programmes d'immersion, le Théâtre du Nouvel-Ontario qui présente maintenant des pièces avec des surtitres en anglais, etc. Toutefois, certains éléments que recommande Size-Cazabon sont encore à améliorer, notamment la qualité du français des enseignants (pour comprendre que ce sujet est encore un problème en 2018, il faut lire l'article de Michèle Villegas-Kerlinger, journaliste à

¹¹ *Ibid.*, p. 112.

¹² Pour des exemples de cet appui, voir Ministère de l'Éducation en Ontario, *Le français langue seconde... op. cit.*

L'Express de Toronto, qui résume le problème de la qualité du français des enseignants d'immersion¹³). Aussi, il est important de bien saisir que les écoles offrent des programmes d'immersion, mais qu'il n'y a pas d'école d'immersion. Alors, encore aujourd'hui, ces programmes sont logés dans les écoles anglophones, qui n'offrent pas une immersion « complète ». Donnons l'exemple des élèves au secondaire qui ne pratiquent leur français que dans la salle de classe puisque toutes les activités parascolaires se font en anglais. Selon l'auteure, et nous sommes d'accord avec ses propos, le bilinguisme devrait être une condition minimale pour les administrateurs et les pédagogues qui travaillent dans une école où on offre des programmes d'immersion.

La neuvième parution de la *Revue du Nouvel-Ontario* sur « L'immersion et les Franco-Ontariens » présente des enjeux qui sont encore d'actualité. L'immersion est aujourd'hui un moyen positif pour éliminer les stéréotypes négatifs si longtemps véhiculés à l'endroit des francophones en Ontario. Toutefois, il reste des problèmes éducatifs et culturels importants à étudier et à résoudre. Pour nous, la solution demeure, en grande partie, tout comme les six auteurs l'ont si bien dit en 1987, la mise en œuvre de recherches scientifiques rigoureuses menées tant sur les paliers sociologique, linguistique et éducatif afin que ces défis soient surmontés dans les années à venir.

¹³ Michèle Villegas-Kerlinger, « La crise des programmes d'immersion vue de plus près », *L'Express*, 2018, <https://l-express.ca/la-crise-des-programmes-dimmersion-vue-de-plus-pres/>.

Références

- Bordeleau, Louis-Gabriel « Impact de l'immersion sur l'éducation en langue française : perspective et tentatives de synthèse » *Revue du Nouvel Ontario*, n° 9, 1987, p. 11-27.
- Burns, Georges E. et Jean Séguin, « La dualité canadienne : l'illusion d'être partenaires » *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 51-69.
- Heller, Monica, « L'école de langue française à Toronto », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 71-91.
- Ministère de l'Éducation en Ontario, *Le français langue seconde – Quelle est la vision pour l'apprentissage du FLS en Ontario?*, 2018, <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/fls.html> (consulté le 5 août 2018).
- Mougeon, Raymond, « Impact de l'essor de l'immersion sur l'éducation et le devenir des Franco-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 31-48.
- Radio Canada, *Les programmes d'immersion française victimes de leur succès en Ontario*, 2017, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1055347populairite-enseignement-francais-ontario-conseils-scolaires-enseignants> (consulté le 29 juillet 2018).
- Radio-Canada, *Trop d'anglophones dans les écoles françaises en Ontario*, 2016, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/779830/ecoles-francophones-ontario> (consulté le 4 août 2018).
- Size-Cazabon, Judy, « Les aspects politiques et culturels du programme d'immersion », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 9, 1987, p. 93-112.
- Villegas-Kerlinger, Michèle, La crise des programmes d'immersion vue de plus près, *L'Express de Toronto*, 2018, <https://l-express.ca/la-crise-des-programmes-dimmersion-vue-de-plus-pres/> (consulté le 5 août 2018).